

le 10 juin 2019

Anne DEJEAN

Secrétaire départementale du SE UNSA de l'Ariège
12 rue Lieutenant Paul Delpech
09000 FOIX

Tél : 05.61.65.45.50

À Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'Education Nationale de l'Ariège

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à nos propositions concernant l'affectation des Titulaires de secteur (TRS) :

A l'issue du Mouvement principal, il devrait y avoir 62 TRS à affecter plus 3 personnels sans affectation, dont :

- 12 pour Foix ASH,
- 13 pour Foix HAPC,
- 20 pour Saint Lizier,
- 17 pour Pamiers.

Selon la circulaire du mouvement, « ces affectations feront l'objet d'un groupe de travail et d'une CAPD fin juin/début juillet. »

Comme la circulaire du mouvement ne précise pas les modalités d'affectations et après avoir pris attache auprès d'autres départements, voici notre proposition actuelle : permettre aux Titulaires de secteur de classer les postes de leur circonscription.

C'est d'ailleurs ce qui se pratique dans le Gard au niveau départemental à l'aide d'une application informatique.

- Etablir une liste de postes par circonscription.
- Transmettre la liste de poste correspondante aux titulaires de secteur rattachés à la circonscription
- Leur demander de classer les postes et indiquer s'ils veulent conserver une priorité pédagogique si le poste se représente de façon majoritairement identique.
- Leur demander de renvoyer à l'administration leur classement, comme cela se fait pour les PE stagiaires.
- Affecter les titulaires de secteur par barème dans chaque circonscription.

Les modalités ci-dessus respectent les règles de nominations du mouvement principal, elles sont facilement explicables aux collègues et permettent des affectations en toute transparence.

Les collègues subissent les nouvelles règles du mouvement en étant affectés sur un poste souvent subi plutôt que choisi ; certains sont même nommés arbitrairement par extension.

En conséquence, nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour que ces 65 enseignants soient affectés dans les meilleures conditions possibles.

Dans l'intérêt des collègues, nous continuons à réfléchir et restons disponibles dans le cadre d'un dialogue constructif.

En vous remerciant d'avance, veuillez recevoir mes salutations distinguées.

Anne DEJEAN, Secrétaire départementale du SE UNSA 09